



MINLITTER - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le programme de la mineure en études littéraires est modifié à partir de l'année académique 2024-2025 et s'adresse aux étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 à partir de 2024-2025. Pour les étudiant-es inscrit-es à la mineure en études littéraires avant l'année académique 2024-2025, c'est toujours le programme de 2023-2024 qui est d'actualité (avec quelques aménagements), celui-ci est consultable

MINLITTER - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Elargir et/ou approfondir ses connaissances et compétences en littérature et les mobiliser, en lien avec les acquis de la majeure, avec pertinence pour étudier en profondeur une problématique ou système complexe relevant de la littérature, tels sont les différents objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la [Mineure en études littéraires](#).

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser des connaissances et compétences approfondies dans certains domaines disciplinaires de la discipline de sa majeure (afin de faciliter éventuellement le choix de la finalité ou/et d'options de son master).
2. Développer une réflexion approfondie de phénomènes complexes en littérature relatifs à des thématiques complémentaires à celles étudiées dans le cadre de la majeure.
3. Démontrer une compréhension approfondie et exploiter avec pertinence une palette élargie d'outils d'analyse critique relevant des sciences de la littérature.
4. Appréhender et intégrer une approche interdisciplinaire : élaborer une réflexion en mobilisant les apports (théories, concepts, démarches...) de différentes disciplines connexes à celles de sa majeure pour questionner, analyser et discuter de manière rigoureuse une question complexe relative) au domaine de la discipline de sa majeure ou/et relevant de disciplines connexes.
5. Séjour dans une autre institution à l'étranger. S'il effectue une partie de son parcours de formation dans une autre institution à l'étranger : Evoluer dans un environnement international et multiculturel, généralement dans une autre langue que le français, et s'ouvrir à d'autres expériences pédagogiques.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Le programme de la mineure en études littéraires est modifié à partir de l'année académique 2024-2025 et s'adresse aux étudiant-es qui optent pour cette mineure en bloc 2 à partir de 2024-2025. Pour les étudiant-es inscrit-es à la mineure en études littéraires avant l'année académique 2024-2025, c'est toujours le programme de 2023-2024 qui est d'actualité (avec quelques aménagements), celui-ci est consultable [ici](#).

Bloc
annuel

2 3

o Contenu:

Les 30 crédits de la mineure sont répartis sur les deuxième et troisième blocs annuels, soit idéalement 15 crédits par bloc annuel. Les cours sont à choisir ci-dessous, pour autant qu'ils ne fassent pas partie des matières obligatoires de la majeure.



Bloc
annuel

2 3

⌘ LFIAL1152

Introduction aux études littéraires

Elise Deschambre

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

SSH/FIAL/ELAL

Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))